

## **Prise de parole du 12 mars 2014 Journée de mobilisation à la DRAC pour " marchons pour la culture "**

Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité a continué à grimper en janvier, avec 8.900 nouveaux inscrits à Pôle emploi, portant leur nombre au niveau record de 3,31 millions. En incluant les chômeurs ayant eu une activité réduite, 4,92 millions de demandeurs d'emploi étaient recensés à la fin du mois dernier. Le mois de janvier a aussi marqué un coup d'arrêt à l'embellie observée chez les jeunes depuis le printemps 2013 : leur nombre est resté stable le mois dernier.

La semaine dernière, le ministre du Travail a plaidé pour une prise en compte de l'emploi des seniors dans les contreparties aux allègements de charges pour les entreprises, assurant que le Medef était «sensible» à cette revendication dans le cadre du pacte de responsabilité, arme ultime du gouvernement dans la lutte contre le chômage. En fait le Medef ne s'engage à rien sauf à encaisser 35 milliard d'exonération de cotisation aux allocations familiale. Autre signe de la violence et de la longueur de la crise, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an) a continué à augmenter. Plus de 2 millions étaient recensés le mois dernier, un plus haut historique.

Autre signes inquiétants, les associations caritatives sont submergées par les demandes d'aide et dans les jours qui viennent près de 600 000 foyers vont être coupé de l'électricité et du gaz, car tellement démunis, qu'ils ne peuvent payer leurs factures d'hivers.

Partout la précarité et la pauvreté augmente. C'est donc, dans un contexte social catastrophique que le Medef voudrait imposer ses vues à l'Unedic. Depuis le 17 janvier, le Medef avec les partenaires dit « sociaux » renégocient la convention d'assurance chômage. L'Unedic présente un déficit cumulé de 18 milliard d'euros et l'enjeu ou l'excuse est de faire des économies sur le dos des demandeurs d'emploi.

Le rapport qu'ils ont proposé à la négociation lamine les droits de chacun d'entre nous..... Ils proposent de moduler l'indemnisation en fonction du taux de chômage. Ce qui fera souhaiter aux demandeurs d'emploi que le chômage soit élevé pour bénéficier d'une rémunération améliorée. Pire, ils souhaitent aussi passer de 4 à 8 mois de travail pour obtenir 18 mois d'indemnisation au lieu 20 mois. Tout en exigeant un durcissement des critères de contrôle des chômeurs. Cette pression ainsi amplifié est totalement liberticide et culpabilisante. Culpabilité orienté toujours sur les même, les pauvres !

Ce rapport propose aussi d'augmenter largement le délai de carence pour les personnes subissant un licenciement avec indemnités, la convention ne serai donc pas la même pour tous. Pire pour un senior qui tombe au chômage, il faudrait attendre 55 ans au lieu de 50 ans pour avoir droit à 36 mois d'indemnisation.

Quand au régime des intérimaires, l'annexe 4, qui amoindrie les conséquences de la précarité de l'emploi, sera purement et simplement supprimer au prétexte que les agences intérim signent depuis peu des CDI vous garantissant la précarité à vie. Grande hypocrisie de la part du Medef !

Et n'oublions pas qu'ils ont osé proposer la suppression des annexes 8 et 10 du régime des intermittents du spectacle. Régime bien spécifique qui permet après avoir cumuler 507 heures de travail sur 10 mois, d'être indemnisé par l'Unedic. Et vous savez pourquoi ? Parce-que se

régime et soi-disant déficitaire ! Mensonge, il ne coûte que 365 millions d'euros alors que le recours aux contrats coûte, multipliant ainsi la précarité, par le Medef pèse lui plus de 4 milliards d'euros sur l'Unedic. Ce sont des menteurs et des manipulateurs qui partent à l'offensive contre le peuple, voilà la réalité !

Nous sommes tous concernés par les régressions proposées par le Medef  
Nous devons être tous solidaires et ne pas laisser faire !

Le jeudi 13 mars 2014 qui devait être le dernier jour de négociation à l'Unedic a été repoussé au 20 mars 2014. Mais demain est un jour de mobilisation nationale des chômeurs et des intermittents. Sur Bordeaux, aucune action n'a été planifiée pour l'instant. Aussi nous, nous avons décidé d'être dans les pôles emploi et nous vous invitons à venir avec Nous.

Mais nous vous invitons aussi, si rien n'est décidé pour demain, à une réunion à 18 h à notre local 21 rue Saincrie pour préparer la journée du 20 mars 2014, nouveau jour de négociation et le dernier normalement. Dernier jour où les coups risquent peut-être de pleuvoir !

Joëlle Moreau, présidente d'AC! Gironde